

Commission sports

Atelier 2 « Organise un challenge, la FNASCEE t'aidera »

L'objectif de la réflexion est de cerner les raisons qui font que peu d'ASCEE proposent une candidature à l'organisation d'un challenge.

Pour mieux comprendre la problématique un rappel de la démarche pour déposer un dossier de candidature (composition du dossier), les différentes phases de réalisation et les aides financières apportées par la FNASCEE.

Quelles sont les difficultés que rencontrent les ASCEE ?

- trouver une structure adaptée pour l'hébergement et les installations sportives,
- évaluer le nombre de participants potentiels
- recherche de sponsors
- disponibilités des bénévoles
- peur de se lancer : inquiétude vis-à-vis de la décentralisation
- les délais de candidatures
- coût des challenges

Comment y remédier ?

- réduire les délais de candidature : conserver la lettre de candidature à n-2 et dépôt du dossier de candidature à N-1
- aide de la commission permanente des sports et des ASCEE ayant déjà organisé le même challenge
- transparence dans le prix d'inscription
- appui de la région
- lettre d'incitation du président de la FNASCEE auprès du DDE
- indiquer le nom du représentant CPS auquel il pourra être fait appel

La lettre de candidature à N-2 a l'avantage :

- 1) – dans le cas de candidatures multiples pour une même discipline, d'informer les ASCEE concernées et leur proposer de réfléchir sur une autre discipline.
- 2) – de prolonger le délai de candidature afin de faire un appel pour d'autres disciplines pour le 31 décembre de la même année
- 3) – dépôts des dossiers aux DASCE N-1

L'aide financière peut être un frein :

- faut-il revoir la dotation en fonction du type de challenge ?
- faut-il revoir le calendrier de son versement ?
- faut-il revoir le montant ?

Il est demandé à la CPS de réfléchir sur les pistes suivante :

- adapter l'aide en fonction des infrastructures coûteuses et du nombre de participants
- revoir le versement des aides plus élevées dès l'obtention du challenge
- augmenter l'aide financière en fonction du coût de la vie

Un autre problème a été soulevé : le coût d'inscription au challenge. Il est demandé une plus grande transparence entre le prix demandé et le coût réel de l'hébergement. La proposition est de faire un tarif qui est le prix réel payé par l'organisateur et les repas et faire apparaître les autres frais en « frais d'organisation ». Bien les distinguer sur la fiche.

Après discussion, le forfait semble être la meilleure solution, tout en laissant apparaître la ligne « frais d'organisation ».

Il est aussi demandé que soit proposé une aide au déplacement, surtout pour les participants éloignés du lieu de la manifestation (exemple créer le ½ euro solidarité transport).

La CPS proposera les conclusions de ses travaux pour le congrès 2006 si acceptation du comité directeur pour une application en 2007 (concerne aussi les challenges organisés en 2007).

-